

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2017**

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le 7 avril 2017 à 11h. À laquelle séance siégeaient les conseillères mesdames Suzanne Tremblay et Dolorès Bouchard, ainsi que les conseillers messieurs Marius Côté, Alain Jean et Pierre Bellavance, tous formant quorum sous la présidence du maire madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Martin Perron, directeur général/secrétaire-trésorier. Aucune citoyenne et aucun citoyen n'assistait à la séance.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE – 11H**

**201704-07.01 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité que tous les membres du Conseil ainsi que madame le maire renoncent à l'avis de convocation à cette séance extraordinaire.

**201704-07.02 ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE RIMOUSKI SUR L'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES RANGS**

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par madame Dolorès Bouchard et résolu à l'unanimité que la Municipalité mandate la Ville de Rimouski pour inclure la portion du 3<sup>e</sup> rang Est et de la route Salomon-Gagné à Saint-Fabien correspondant à 4.83 km dans l'appel d'offres pour l'entretien des rangs, et ce, aux mêmes conditions conclues par la Ville de Rimouski.

**201704-07.03 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Madame Suzanne Tremblay et monsieur Marius Côté lèvent la séance à 11h37.

---

Maire

---

Directeur général / Sec.-trésorier